



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

### PROCES VERBAL

**Réunion plénière du :** 4 janvier 2019.

**A :** 19 H 30.

**Lieu :** DFSM - Antenne de DIEPPE.

**Responsable du Pôle:** M. André MASSARDIER.

**Membres présents :** MME Nathalie GUEDON-GINFRAY et Michèle LE BASTARD ; MM. Eric AUGER, Benoit LOUVET, Daniel CHOPART, Jean-Pierre DUBREUIL, Claude MICHEL, Francis DEVAUX, Jean-Luc TROADEC, Pierre LUCAS, Stéphane CERDAN, Patrick DUBOC, Gérard DUVAL, Olivier BELLIN, Rémy DUMOULIN, Pierre LOTTIN, Christophe BROXOLLE, Lilian LEROUX.

**Membres absents excusés :** MM. Mary SAWANEH, Frédéric DESORME, Cyril GRINGORE.

Après avoir salué les dix-huit membres de la commission, présents ce soir, formulé des vœux pour l'année 2019 et donné quelques informations relatives à notre District, M. MASSARDIER André, rappelle que nous sommes réunis pour procéder au vote en vue de désigner un Président pour cette commission, en remplacement de M. David GERVAIS démissionnaire, et rappelant que la personne ainsi désignée devra recevoir l'approbation du Comité de Direction du DFSM pour être nommée Président.

André MASSARDIER informe l'ensemble des membres avoir reçu les candidatures de MM. Stéphane CERDAN et Pierre LUCAS, et demande si d'autres personnes dans la salle souhaite présenter leur candidature.

Claude MICHEL présente sa candidature.

Pierre Lucas ayant souhaité retirer la sienne, Il est demandé à Stéphane CERDAN et à Claude MICHEL de rappeler leurs parcours au sein du football et de l'arbitrage en particulier et de présenter leurs projets pour la CDA du DFSM.

Ceci étant fait, et Après que chacun ai pu poser des questions, il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement, effectué par André MASSARDIER et Daniel CHOPARD (doyen de l'assemblée).

Nombre de votants : 18

Exprimés : 18

Ont obtenus :

- **8** voix pour M. Stéphane CERDAN
- **10** voix pour M. Claude MICHEL (désigné au poste de Président de la CDA)



Le choix de la Commission Départementale des Arbitres du District de Seine Maritime s'est donc porté sur M. Claude MICHEL dont la candidature sera présentée au Comité Directeur pour validation.

### QUESTIONS DIVERSES

M. Lilian LEROUX demande au Président André MASSARDIER les raisons pour lesquelles M. MASSAOUDI- BRIERE n'a pas été convoqué à cette réunion, le président précise que cette personne n'a pas été renommée par le Comité de Direction lors de la dernière saison.

M. Olivier BELLIN demande au Président André MASSARDIER, une rémunération des formateurs d'arbitres, ce dernier lui répond que la formation entre dans le cadre de l'IR2F, soulignant que les différentes interventions destinées aux arbitres doivent être fondées sur la base du bénévolat, attendu que ces personnes perçoivent, bien entendu, les indemnités kilométriques.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour,

La séance est levée à 20H45.

**Le Responsable du pôle  
André MASSARDIER**

**La Secrétaire de la CDA  
Michèle LEBASTARD**